





Monsieur,

un pêcheur de Plabennec m'a récemment alerté d'un dépôt de matières organiques (dont des échalotes) en décomposition à l'air libre sur votre propriété à en contrebas de vos bâtiments d'exploitation et en bordure de rivière.

Cet entrepôt de déchets d'environ 1000 m3 est situé dans une prairie à quelques dizaines de mètres de la rivière.

Datant visiblement de plusieurs années et alimenté au fur et à mesure, de mauvaises odeurs s'en échappent et des jus de décomposition s'écoulent directement dans la zone humide bordant la rivière.

Ce même pêcheur me dit aussi qu'il ne trouve presque plus de poissons dans cette rivière depuis quelques années.

Je compte sur votre souci du respect de l'environnement et votre sens des responsabilités pour faire en sorte de modifier cet état de fait en respectant le Règlement Sanitaire Départemental du Finistère et en prenant toute disposition pour éviter la contamination de la rivière voisine.

Vous en remerciant par avance.

copie : Association de pêche et de protection du milieu Aquatique